

NOTICE EXPLICATIVE :

Suppression des plans d'alignements situés sur les rues des Jardins, de Bel Air et des Trois Ormes.

1 - Plan d'alignement des rues DES TROIS ORMES et des JARDINS ex voie communale VC 213

Malgré des recherches appuyées auprès des archives municipales et préfectorales, il n'a pas été retrouvé de traces de la délibération d'approbation de ce plan d'alignement. Toutefois il a été approuvé en date du 28 octobre 1974.

Bien qu'il ait été reporté au PLU de La Guerche sur l'Aubois sur le plan des servitudes d'alignement, le plan d'alignement des Trois Ormes en partie et des Jardins est aujourd'hui caduc.

Il a été mis en œuvre concernant les numéros 6B et 8 rue des Trois Ormes.

Concernant la rue des Jardins toutes les parcelles sont construites côté impair. Le côté pair de la rue des Jardins est dans une zone inconstructible. Seule une maison est construite au 6.

2 – Plan d'alignement de la rue DE BEL AIR ex voie communale VC 205

Le plan d'alignement communal des rues des Trois Ormes en partie et de Bel Air est mentionné au plan local d'urbanisme de La Guerche sur l'Aubois et approuvé par délibération du conseil municipal en date du 14 juin 1974. Ce plan figure au plan des servitudes d'alignement.

Considérant que le plan a été mis en œuvre, donc il est proposé de supprimer ce plan d'alignement.

3 - Impacts éventuels sur les propriétés riveraines La suppression des plans d'alignements communaux ne porte pas atteinte aux conditions de desserte des propriétés riveraines.